



Un colloque bien réussi

Gestion agricole et besoins ruraux

RÉUNISSANT des personnalités responsables, à divers titres, des secteurs du développement rural de la plupart des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique, ce colloque s'est déroulé du 13 septembre au 1^{er} octobre 1982, à l'Institut coopératif Desjardins de Lévis près de Québec.

Les travaux de la Conférence des ministres de l'Agriculture des pays francophones, réunie du 1^{er} au 3 mars 1981 à Paris, à l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique, avaient fait ressortir certaines des contraintes pesant sur le développement de l'agriculture des pays participant à la Conférence.

L'une de celles-ci gravitait autour de la difficulté d'une prise en charge réelle de la part des paysans ou des agriculteurs de leurs activités liées à la production. Cette difficulté de prise en charge semblait relever à la fois d'une délimitation inadéquate des besoins du monde rural ainsi que d'un manque de définition et de mise en place d'outils autorisant une gestion appropriée.

Le gouvernement canadien, conjointement avec le Québec et le Nouveau-Brunswick, en qualité de gouvernements participants à l'Agence ont donc voulu apporter leur contribution à ce problème en organisant un colloque sur la gestion agricole.

Objectif du colloque

L'objectif visé par le colloque consistait à définir concrètement des actions communes à envisager dans le cadre des relations de coopération existant déjà entre les pays membres de l'ACCT ou susceptibles d'être établies à travers des actions nouvelles.

Plus spécifiquement, le colloque se proposait d'aboutir, à travers trois démarches complémentaires, à l'élaboration de projets concrets pour le développement, définis à partir des besoins, des priorités et des capacités



existants et impliquant la délimitation de modalités d'actions nouvelles et la création de réseaux de coopération nouveaux.

Le colloque s'est déroulé en trois temps. Le premier s'est attelé à la *définition de la problématique du développement rural et de la gestion agricole*, à partir des communications de l'ensemble des participants. Le second constitué des visites de quelques réalités canadiennes, québécoises et académiques, a été un temps d'*observation, d'interrogation et de comparaison*, avec pour centre d'intérêt les rapports pouvant exister entre ces expériences et les exigences du développement du Sud. Enfin, un dernier temps de *synthèse et de prospective*, prenant appui sur l'ensemble de la réflexion des deux temps précédents.

Les participants

Dix-sept délégations ont pris part au colloque. Il s'agit des suivantes : Belgique, Bénin, Burundi, Canada (Gouvernement fédéral), Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Mali, Maroc, Ile Maurice, Québec (Gouvernement provincial), Sénégal, Togo, Zaïre.

Tous les participants étaient des personnes d'expérience, ce qui, ajouté au caractère pratique de la préparation, a conféré aux travaux une opérationnalité incontestable, harmonieuse combinaison de l'expérience et d'une analyse critique.

Les orientations d'action

L'évaluation faite en fin de colloque ne laissait aucun doute sur le succès de l'entreprise, tant au plan des contenus que des processus mis en route dans ce domaine difficile de la gestion agricole. Le colloque n'a pas voulu faire des recommandations, proies toujours recherchées des tiroirs avides... mais tracer quelques «orientations pour l'action». Parmi celles-ci, une grande importance a été donnée à l'appui direct aux organisations paysannes, faisant de celles-ci des lieux de développement et de prises de décisions; plusieurs actions ont été prévues pour appuyer les organismes d'accompagnement, côté recherche et formation; un nombre impressionnant d'actions a été proposé dans le domaine de la recherche-action touchant une meilleure conception et une meilleure mise en œuvre des projets.

Conclusion

Le colloque est terminé. Mais les participants ont exprimé clairement le désir que le travail de réflexion et de réalisation se poursuive. En raison des objectifs qui lui sont assignés par les pays membres, l'Agence de coopération culturelle et technique a été appelée par le colloque à veiller à la réalisation des orientations d'actions ainsi formulées. Le colloque engage également les hôtes (Canada, Québec, Nouveau-Brunswick) à contribuer pleinement à la mise en œuvre de ces politiques et orientations d'actions.

Guy Bédard
Directeur pédagogique
du Colloque